



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

mars 2004 - No 24



**Le Centre Martin Luther King changera-t-il de nom ou pas ?
Rendez-vous le 15 mai au chemin des Fleurettes, p. 24**

J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

Gandhi et la diététique, pp. 12-13

Mozaïk : un jardin d'enfants
bilingue, pp. 14-15

Témoignage d'une volontaire
pour la paix, pp. 16-17

Guerre en Irak : crime ou acte
de guerre ? pp. 18-19

Fixation des cotisations 2004

Inchangé : Pour une année civile Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les petits budgets. Pour un abonnement à "Terres Civiles" uniquement, Fr. 25.-/4 nos.

Nouveau : Fr. 90.- pour une cotisation familiale et Fr. 45.- pour les petits budgets.

Pour un **parrainage**, un formulaire est à disposition.

Merci d'avance pour votre fidélité !

IMPRESSUM

« **Terres Civiles** » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active.

Abonnement : Fr. 25.-/4 nos ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les « petit budget », Fr. 90.- ou 45.- pour une cotisation familiale. Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :
Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :

Violetta Fasanari-Bourquin, Yann Chappuis, Jeanne Golay, Olivier Grand, Jean Grin, Yannick Joly, Michel Mégard, Johanna Monney, Jean-Luc Moullet, Amélie Perroud, Manon Schick, Anne-Lise Visinand, Gilles Falquet.

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courriel électronique : info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

Service civil : ne croisons pas les bras

▼ Taxes militaires et inégalité de traitement pour les civilistes

L'introduction de l'Armée XXI et l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance sur le service civil créent une inégalité de traitement pour de nombreux civilistes âgés de 30 ans et plus. Comme par exemple l'impossibilité de terminer ses jours de service et l'obligation de payer la taxe d'exemption pour les années qui précèdent 2004, taxes qui ne seront pas remboursées. Si vous vous trouvez dans une situation analogue, vous pouvez contacter la *Permanence Service Civil de Genève* qui coordonne déjà des civilistes qui entreprennent des démarches dans le but de créer un groupe qui pourra agir plus efficacement que des individus isolés. Contact : nicofig@hotmail.com

▼ Trouver une période d'affectation, pas si facile ! Engager un civiliste, pas évident !

Nous avons également eu écho de civilistes qui ont eu des difficultés pour trouver des affectations, toujours suite à l'introduction de la révision de la loi sur le service civil. Ils peuvent entrer en contact avec le CMLK qui recueille ce type d'information.

Pour toutes difficultés rencontrées, vos témoignages nous intéressent. Vous êtes l'auteur d'un communiqué de presse ou d'un courrier dénonçant une injustice ou une absurdité, transmettez-nous une copie ! Si vous avez vécu une expérience enrichissante, vos témoignages nous intéressent aussi !

Vous avez un peu de temps à donner pour les permanences, contactez-nous au plus vite !

Dans le prochain numéro de *Terres Civiles*, nous reviendrons sur l'appel "Non aux programmes prioritaires".

▼ Permanence SC de Fribourg

Un nouveau site vous est proposé : service.civil@civif.ch

Le CMLK recherche, pour son
Centre de documentation,
une personne pour s'occuper
bénévolement des acquisitions.

De suite ou à convenir.

Cahier des charges :

- Relever ici et là les nouveautés.
- Cibler les références en fonction des thématiques et des priorités.
- Commander les ouvrages sélectionnés.
- Gérer les nouveautés à partir de File Maker.
- Rédiger ou coordonner la rédaction de comptes-rendus pour *Terres Civiles*.
- Envoyer des justificatifs aux maisons d'édition
- Etablir des statistiques annuelles.

Compétences requises :

- Etre disponible **2 jours par mois**.
- Engagement sur le **long terme** (min. 2 ans).
- Etre à l'aise dans la **rédaction** et avec un **ordinateur**.

Avantages :

- Mieux découvrir la non-violence.
- Echanger avec les « professionnels/elles » de la non-violence.
- Travailler de manière autonome dans le cadre d'une petite équipe.
- Bénéficier de matériel informatique performant mis à disposition au secrétariat (une bonne partie du travail peut aussi être effectué à la maison).
- Se familiariser avec un Centre de documentation unique en Suisse.
- Valoriser l'apport du CMLK.

Remarque : Certaines tâches peuvent être déléguées.

Information : Auprès de Michel Mégard, mmegard@freesurf.ch ou 022/792.58.65

SOMMAIRE

4-8 Vie du Centre

Ni hérisson, ni paillason : une expo réussie
Comptes 2003 et budget
Des formations pour tous et toutes

9 Agenda**10-11 Principes de base de la médiation****12-13 Gandhi et la diététique****14-15 Quand des enfants albanais
et macédoniens se rencontrent****16-17 Volontaire pour la paix**

Témoignage au travers de la Colombie

18-19 Guerre en Irak

Crime ou acte de guerre ?

20 Journée d'information sur l'armée

Une obligation dont certains se passeraient

21-23 Centre de documentation**24 Assemblée générale du CMLK**

Invitation à voter pour ou contre
un changement de nom du CMLK

EDITORIAL

Se donner les moyens pour promouvoir la non-violence

Un encart, placé en page 7 du dernier *Terres Civiles*, a dû susciter un intérêt particulier, voire interpeller quelques susceptibilités. Il y était exprimé un appel à faire paraître des annonces payantes, selon un tarif correspondant à la conscience du commanditaire. Je ne cacherai pas plus longtemps que les avis, à ce propos, sont fort partagés au sein de l'équipe de la rédaction.

Personnellement, je comprends d'autant mieux cette ambivalence que je la partage

aussi. Mon côté «puriste» me fait dire qu'il n'appartient pas à *Terres Civiles* de ressembler aux autres media et qu'il serait détestable de voir l'organe du Centre Martin Luther King devenir une vulgaire «pompe à fric». En revanche, mon côté pragmatique m'incite à prendre quelque distance envers ce côté idéaliste et reconnaître qu'à certaines conditions, clairement définies, un tel apport financier pourrait aider le comité dans sa recherche de ressources financières.

Lors de sa dernière réunion, l'équipe de la rédaction a vite trouvé un consensus, dans le sens d'établir une sorte de filtre de ces annonces (un filtre plus ou moins hermétique, suivant nos sensibilités respectives, convient-il de préciser). Il s'agirait, là, premièrement de ne pas accepter n'importe quel message publicitaire, même chèrement rétribué, car le CMLK tient à (et doit !) maintenir certaines distances envers des institutions dont la non-violence ne

représente pas particulièrement leur préoccupation. Secondement, ce filtre devrait avant tout laisser passer des petites annonces personnalisées d'organisations et de personnes qui nous sont proches, notamment nos membres.

Reste à savoir maintenant comment intégrer de telles annonces de manière à ne pas accaparer le regard du lecteur. Il appartient à la rédaction de *Terres Civiles* de trouver un habile compromis graphique, laissant apparaître l'annonce sans qu'elle agresse l'œil, et sans qu'elle revête un aspect par trop publicitaire.

Jean Grin

Une expérience enrichissante au travers de l'exposition « Ni hérisson, ni paillasson »

En tant que stagiaire au CMLK, Johanna Monney a eu l'occasion de participer de près à la nouvelle exposition présentée au mois de janvier à Lausanne. Elle partage ici son point de vue.

« Ni hérisson, ni paillasson », voilà une définition simple mais vraiment explicite de la non-violence. Ne pas agresser l'autre, mais en même temps, ne pas accepter la violence d'autrui envers soi-même ou toute autre personne. Cette définition m'a permis de bien percevoir quels étaient les buts du Centre Martin Luther King, où j'ai commencé un stage depuis quelques mois seulement. Je n'avais aucune connaissance dans le domaine de la non-violence. Pour moi, la non-violence était un concept vague, dont les frontières me paraissaient assez floues. Que signifie adopter un comportement non-violent ? Où s'arrête la violence et où débute la non-violence ? L'exposition « Ni hérisson, ni paillasson » m'a donné la possibilité de comprendre en quelques mots, en quelques phrases, une certaine approche de la non-violence que propose le CMLK. Elle m'a permis de me familiariser avec cette démarche non-violente par des images et des concepts simples, très explicites.

Une découverte de soi et des autres

Cette exposition étant composée de plusieurs espaces, c'est sur un espace particulier de celle-ci que je vais me pencher ici, celui des « panneaux-totems ». L'idée d'illustrer par des « totems » tels que l'autruche, le requin ou le boa, des comportements qui peuvent engendrer de la violence me semble vraiment géniale ! Ces totems font référence à un imaginaire collectif, présent dans la société occidentale du moins ; cet imaginaire collectif est partagé par le plus grand nombre d'entre nous, occidentaux. Les comportements et les attitudes qu'illustrent symboliquement ces animaux me semblent donc être clairs et bien définis dans nos esprits. Il est dès lors très facile de comprendre, pour une personne novice telle que moi, l'approche qui est présentée ici.



Hérisson, paillasson et compagnie :
Partie centrale de l'exposition

Selon moi, l'intérêt de cette exposition réside dans le fait qu'elle ne met pas seulement le doigt sur des comportements qui peuvent poser problème, mais qu'elle tente également de fournir des pistes et des alternatives à ceux-ci pour adopter une approche non-violente de la relation avec autrui. Comment puis-je me comporter de manière à ce que mes relations avec les autres n'engendrent pas de violence ? Quelles pourraient être la ou les solutions pour des relations plus harmonieuses et moins conflictuelles avec les personnes qui m'entourent ? Je me suis rendu compte alors que « non-violence » ne signifiait pas « passivité », mais au contraire « activité ». Refuser la violence, c'est la combattre, c'est se demander de quelle manière, moi, je peux agir, au travers de mon comportement et de mes actions, pour la refuser. Il s'agit donc réellement de se remettre en question et de s'impliquer activement dans cette démarche.

Participer à cette exposition a été pour moi en quelque sorte une « re-découverte » de moi-même. Toute personne qui aura visité l'exposition se sera peut-être reconnue dans un ou plusieurs de ces « totems ». Pour ma part, cela a été le cas. À titre personnel, vivre cette exposition m'a permis, en me reconnaissant ainsi que mes proches dans certains de ces animaux, de non seulement mieux me connaître, mais également de mieux connaître les personnes de mon entourage ; elle m'a alors donné les clefs pour tenter de mettre en application dans mes relations interpersonnelles une démarche non-violente. L'importance de cette exposition me semble se trouver dans le fait qu'elle démontre qu'il est possible, même si cela n'est pas toujours simple, d'appliquer cette approche non-violente dans la vie quotidienne. Elle a été en tout cas pour moi la possibilité d'un premier apprentissage de cette démarche, apprentissage que je compte poursuivre.



Animation autour de la symbolique du quinn

L'importance des rencontres

Cette expérience a été également l'occasion de quelques rencontres très sympathiques. Faire la connaissance et découvrir des personnes d'horizons différents, me rendre compte que chaque vécu, chaque histoire sont intéressants, m'a beaucoup apporté. Partager avec des visiteurs, des visiteuses ou des bénévoles des bribes d'histoires et de trajectoires de vie m'a réellement fait prendre conscience de la richesse, de la diversité des vécus et de l'importance du partage. Les gens ont des choses à dire, des histoires à raconter et à partager ; ce serait dommage de ne pas les écouter. J'ai appris, par les nombreuses heures passées au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, à partager ces moments et à m'ouvrir encore plus aux autres. À écouter et à m'enrichir de ce que les gens avaient à dire sur l'exposition et sur la « vie » en général. Je garde en mémoire trois semaines pleines de rencontres et de bons moments.

Les enfants, la génération de demain

Cela a aussi été l'occasion pour moi de côtoyer un « monde » que je ne connaissais pas vraiment, celui des enfants. Quelle joie de pouvoir discuter et jouer avec eux ; les enfants venus voir l'exposition se sont avérés être le plus souvent plein d'enthousiasme et de gaieté. Faire des animations pour deux classes a été un très grand moment : je trouve que les enfants ont une facilité déconcertante à partager leurs émotions et à exprimer leur avis. La possibilité

de pouvoir partager avec eux ces moments et de pouvoir observer les réactions de chacun et chacune ainsi que la dynamique du groupe, à chaque fois différente, a été très intéressante. Je me suis rendu compte que la plupart des enfants sont ouverts et prêts à écouter et à réfléchir sur ce qu'on leur raconte. Je pense, et j'espère, que cette exposition

leur aura permis de réfléchir et de méditer sur la signification de la non-violence. J'ai ainsi acquis l'espoir, en côtoyant ce « monde » des enfants, que des actions telles que cette exposition peuvent donner l'envie aux générations futures de construire un monde plus juste, plus tolérant et moins violent.

Pour un monde meilleur

En définitive, vivre cette exposition de près a été plus qu'enrichissant : elle m'a permis de me rendre compte qu'une autre façon de communiquer est possible, plus respectueuse de l'autre et moins violente. Je suis inquiète de la violence qui existe autour de moi et dans notre société en général ; une violence qui est présente non seulement dans les actes, mais surtout dans les mots et la parole, et qui semble se répandre de plus en plus. Je pense que l'apprentissage de la communication non-violente permet et conduit à respecter l'Autre, en l'écoutant et en acceptant sa différence. Ne serait-elle pas alors le moyen pour les populations de notre monde de vivre côte à côte d'une façon paisible ? et de pouvoir s'enrichir de ce que notre voisin a à dire et à nous apprendre ? Cette exposition m'a donné l'envie de combattre pour un monde meilleur et pacifiste. Car tel que l'affirme Camus, « la paix est le seul combat qui vaille d'être mené ».

Johanna Monney

« Ni hérisson, ni paillason » en quelques chiffres

L'exposition « Ni hérisson, ni paillason - La non-violence en jeu », présentée au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne du 7 au 24 janvier dernier, a été un véritable succès, tant au niveau du nombre des visiteurs/euses que de son relais dans la presse. En effet, 1108 visiteurs sont venus voir l'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, dont 846 adultes et 262 enfants ; l'information a été relayée par 24H, La Liberté, Le Courrier, Lausanne Cité, Le Requérant, TVRL, RSR, Radio framboise, Lausanne FM et, présent au vernissage de presse, le Tages Anzeiger.

Grâce aux animateurs et animatrices présent-e-s à l'exposition, nous avons pu accueillir 25 groupes pour des animations, comprenant 4 institutions, 2 centres de loisirs et 19 classes, dont l'âge des participant-e-s oscillait entre 4 et 18 ans, majoritairement entre 6 et 12 ans.

Un kit pour les écoles et les centres de loisirs

Une partie de l'exposition, « Hérisson, paillason et compagnie » est destinée à circuler sous la forme d'une exposition en kit, illustrant, au travers d'animaux ou d'objets « totems », un certain nombre d'attitudes et de comportements, qui dans la vie, facilitent ou aggravent la violence. Refuser tant le rôle d'agresseur que celui de victime qui se laisse piétiner, mais aussi de ne pas jouer lâchement à l'autruche, témoin passif d'une situation violente qu'elle fait semblant de ne pas voir.

Composé d'éléments légers et modulables, il est accompagné de propositions de jeux et d'exercices pour les enfants de moins de 12 ans. (Fr. 100.-/semaine).

Pour plus d'information, voir notre site www.cmlk ou 021/661.24.34.

Bilan comptable du CMLK pour l'année 2003

Faire mieux avec moins, est-ce possible ?

Faire les comptes du CMLK contient toujours une dose de suspense non négligeable... Les chiffres s'alignent, mais l'œil est rivé au bilan final : bénéfice ou déficit? Ouf, 2003 se clôt sur un excédent de recettes (environ 3'000 francs) et le capital nouveau s'élève à presque 20'000 francs. Voilà une bonne nouvelle qui évite au comité des soucis supplémentaires quant au financement du Centre.

Car si les chiffres sont positifs, la situation générale nous oblige à en rester au statu quo. Le budget 2004 ne propose aucun investissement particulier et le Centre devra continuer à se limiter tant dans ses dépenses courantes que dans ses actions. Les ressources ne sont pas suffisantes pour le versement d'un autre salaire, et Sandrine

devra continuer à travailler pour deux. Nous espérons cependant pouvoir accorder à notre secrétaire une augmentation qui honorerait un peu mieux son investissement dans le Centre.

Pour le reste, la comptabilité du CMLK ne présente pas de relief particulier par rapport à 2002. On en commentera deux points.

Tout d'abord, l'état du CCP au 31.12.03 pourra en étonner plus d'un. Plus de 40'000 francs sont déposés là, chiffre énorme à notre échelle. La grosse part de ce montant n'est hélas que transitoire, puisqu'elle représente les dons et subventions reçus pour l'organisation de l'exposition «Ni hérissos, ni paillassos», versés pour la plupart en décembre. Les factures, en revanche, ne sont pas encore toutes payées, ce qui explique qu'on ne retrouve pas ce pactole au capital nouveau, mais en passifs transitoires.

Le deuxième point concerne vos cotisations, souscriptions et dons. Il y a une année, nous vous faisons part de nos soucis quant à la baisse inquiétante de notre principale source de revenus. La situation s'est redressée, et nous sommes heureux d'avoir retrouvé un niveau proche de 2001. Nous tenons donc à vous remercier chaleureusement de votre fidélité et votre générosité, et ne pouvons que vous encourager à persévérer dans le soutien financier du Centre.

Que 2004 puisse voir notre santé financière se renforcer, afin que le CMLK puisse s'engager plus efficacement encore pour un monde sans violence.

*Jean-Luc Moullet,
Caissier du CMLK*

Bilan	Au 31.12.02	Au 31.12.03
ACTIFS		
Disponibles		
Caisse	5,80	609,50
CCP	8 069,82	40 299,43
CCP 5 ans de service civil	233,90	3 193,45
Banque Coop.	1 565,60	5 967,75
Sous-total Disponibles	9 875,12	50 070,13
Réalisables		
Loyer d'avance au site	671,10	671,10
Stocks marchandises	1 000,00	1 000,00
Actifs transitoires	4 201,95	696,20
Impôts anticipés	49,00	8,10
Sous-total Réalisables	5 922,05	2 375,40
Immobilisés		
Installations	500,00	500,00
Mobilier	600,00	300,00
Fonds spécial pour actions		
Informatique	16 000,00	12 600,00
Sous-total Immobilisés	17 100,00	13 400,00
TOTAL ACTIFS	32 897,17	65 845,53
PASSIFS		
Créanciers		
Fonds spécial	10 000,00	10 000,00
Fournisseurs	796,50	249,30
Passifs transitoires	12 603,15	35 888,15
Capital au 31.12 précédent	13 291,70	10'497,52
Compensation déficit 1998		
Report bénéfice (+) /perte (-)	-2 794,18	9212,26
TOTAL PASSIFS	33 897,17	65 846,23
Capital nouveau	10 497,52	19 708,78

▼ L'exposition «Ni hérissos, ni paillassos» et son kit ont été réalisés grâce à la contribution de :

* La Ville de Lausanne * La Loterie Romande * Le Service cantonal vaudois de protection de la jeunesse
 * La Fondation Pierre Mercier * Le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'homme
 * La Fondation Education et Développement (FED)
 * Le Musée cantonal de zoologie * L'Ecole romande d'art et communication (ERACOM) * L'Atelier Mobicat' * Papier Froissé * Gérard Chabloz, Opticien
 * Roger Gaillard * Blaise Favre * Sandrine Bavaud * Johanna Monney * Frédérique Rebetez * Jeanne Golay
 * Francine Cerrito Gschwend * Olivier Grand...

Nous remercions chaleureusement les organisations et toutes les personnes qui ont permis de promouvoir une culture de la non-violence au travers de ce projet..

Pour les droits de l'homme

Contre le racisme

LA CONFÉDÉRATION SOUTIEN DES PROJETS DANS LES DOMAINES DE FORMATION, SENSIBILISATION, PRÉVENTION, AIDE AUX VICTIMES ET GESTION DE CONFLITS.

Comptes d'exploitation

CHARGES	2002	2003	Budg. 2004
Frais de personnel			
Salaires	66 240,00	41 860,00	53 000,00
AVS-AI-APG-AC	6 582,45	3 494,30	4 100,00
LAA	- 117,95	300,60	400,00
Ass. indemnités journalières	593,25	725,40	900,00
LPP (dès 1999)	749,30	1 618,30	2 000,00
Sous-total Personnel	74 047,05	47 998,60	60 400,00
Frais généraux			
Loyer	9 440,85	9 348,00	10 000,00
Frais bancaires	181,80	163,15	200,00
Frais du CCP	500,95	412,80	500,00
Entretien installations	116,50	604,95	300,00
Amortissement inst.	69,00		
Amortissement mobilier	183,70	300,00	300,00
Amortissement informatique	590,90	3 000,00	3 000,00
Assurances mobilier	183,70	218,60	250,00
Taxes d'exploitation	30,00	31,60	40,00
Electricité	393,65	322,75	500,00
Frais de bureau	3 936,70	4 913,60	7 000,00
Frais de port		120,10	150,00
Affranchissements	2 577,90	2 365,50	3 000,00
Tél. et fax	2 762,65	2 457,25	3 000,00
Déplacements	841,70	516,50	2 000,00
Imprimés	715,00	563,00	1 600,00
Action de décembre			1 500,00
Annonce		484,20	700,00
Dédommagements	1 000	5 987,50	8 500,00
Contributions volontaires	800,00	1 810,00	1 500,00
Frais comité + AG		534,35	700,00
Frais divers	2 937,30	982,35	3 700,00
Sous-total Frais généraux	27 264,30	35 136,20	48 440,00

"Terres Civiles"			
Frais d'imprimerie TC	8 698,35	8 862,50	10 000,00
Frais d'expédition TC	2 232,45	2 765,05	5 000,00
Frais de surveillance tirage TC	430,40	484,20	500,00
Sous-total "Terres Civiles"	11 361,20	12 111,75	15 500,00
Achats			
Marchandise à revendre	4 574,69	1 639,51	2 700,00
Achats bibliothèque	825,79	400,08	1 000,00
Sous-total Achats	5 400,48	2 039,59	3 700,00
Autres frais de services			
Expo "Un poing c'est tout ?"	11 325,35	8 727,90	
Formations	30 656,00	19 263,15	25 000,00
5 ans service civil	7 269,40		
Service civil/Progr. prioritaires		1 677,30	2 000,00
Expo "Ni hérisson, ni paillason"	11 325,35	39 487,55	15 000,00
Sous-total autres frais	49 250,75	69 155,90	42 000,00
TOTAL CHARGES	167 323,78	166 442,04	170 040,00

PRODUITS			
Ventes librairie	4 381,50	3 110,35	3 000,00
Autres ventes	357,50	246,40	1 000,00
Cotis., dons, abonnements	47 466,00	65 272,15	68 000,00
Souscriptions	14 110,00	10 770,00	15 000,00
Subvention O.F.C.	19 437,00	17 315,00	20 000,00
Formations	36 131,20	25 369,75	28 000,00
Dons extraordinaires et legs		4785,70	2 000,00
Don Loterie Romande/Inform.	16'000		
Soutiens financiers extraord.	6'705,00		10 000,00
Expo "Un poing c'est tout ?"	10 353,90	10 640,85	5 000,00
Expo "Ni hérisson, ni paillason"		11 000,00	17 000,00
Don Loterie Romande/Expo		25 000,00	
5 ans de service civil	9 540,00		
Service civil/Progr. prioritaires		2 120,00	1 000,00
Intérêts créanciers	47,50	23,10	40,00
TOTAL PRODUITS	164 529,60	175 653,30	170 040,00
Bénéf.(+) ou Perte (-)	-2 794,18	9 211,26	00,00

La comptabilité du CMLK n'ayant pas encore été contrôlée par les vérificateur/trice au moment du bouclage du journal, ces comptes sont susceptibles de modification.

Premier Salon international des initiatives de paix

Le premier Salon international des Initiatives de Paix aura lieu les 4, 5 et 6 juin 2004 à Paris, à l'Espace Condorcet de la Cité des Sciences et de l'Industrie (La Villette).

Les organisateurs

Ce Salon est organisé par la Coordination française pour la Décennie, le Secours Catholique/Caritas France et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD).

L'objectif

Son objectif est de présenter au grand public des initiatives de paix et de non-violence, en montrant ainsi que la paix peut se construire par tous, au quotidien, au travers d'actions citoyennes et institutionnelles. Une centaine d'exposants est attendue.

L'interactivité

L'accent sera mis sur l'accueil des enfants et des jeunes. Le public sera invité à participer à des ateliers de formation, à des activités ludiques, à des conférences-débats, à des rencontres avec des témoins ou avec des acteurs de paix et de non-violence.

Avec le CMLK

Ce salon est une occasion pour présenter l'exposition en kit "Hérisson, paillason et compagnie", valoriser notre Centre de documentation, l'un des plus complets de la francophonie, jouer d'une mise en réseau...

Pour des billets gratuits (nombre limité), contactez le CMLK !
Information : Coordination française pour la Décennie 0033/1/46.33.41.56 ou www.decennie.org.

Petite réflexion sur le coeur...

Portons un regard rapide sur notre société : les gens sont souvent stressés, travaillent trop, tout le monde court dans tous les sens, un peu à l'image d'une fourmilière... Mais qu'est-ce qu'on cherche, en fait ? Plus d'argent, plus de satisfactions ? Améliorer nos conditions de vie ?

A quoi bon, si, les années passant, nous ne devenons pas un peu plus heureux et paisibles ?

Il est intéressant de constater que depuis le plus petit insecte jusqu'à la nation la plus puissante, ce soit en fait la quête de la plénitude et de la paix intérieure qui soit la

véritable motivation, le but profond, de tout ce que l'on fait...

Je pense souvent à cette histoire indienne, dans laquelle les Dieux se demandaient où ils allaient cacher la Divinité de l'Homme. L'un d'eux proposa de la cacher au sommet de la plus haute montagne. On lui répondit que l'Homme allait tôt ou tard la gravir, et la découvrir. Un autre proposa de l'immerger dans l'océan le plus profond. Là encore, on lui répondit qu'avec sa soif de découverte, l'Homme aurait vite fait d'y plonger... Un troisième pensa même à la mettre sur la lune. A nouveau, ils abandon-

nèrent... Après quelques temps, l'un d'eux proposa de cacher la Divinité au fond de son coeur, et là, tous les Dieux furent d'accord : C'était le dernier endroit où l'Homme penserait à aller la chercher...

Comment alors trouver ce bonheur, cette paix que nous cherchons tous, et que bien souvent nous détruisons nous-mêmes par ignorance ? La réponse, elle est dans notre coeur... Certains l'appellent la non-violence, d'autres l'appellent l'amour, la bonté, la tendresse... Alors souriez, et menez une vie altruiste, ça rend heureux...

Yann Chappuis

Membre du comité

Etre authentique

L'expérience de l'Association Quart Monde, au travers d'une formation à la résolution du conflit.

La technique de la résolution non-violente des conflits s'étend de toute part dans le monde - ou elle le devrait !- et dernièrement au Quart Monde (QM)¹ nous en avons fait une expérience probante. C'est ainsi que, dans le cadre de la formation continue « je donne et je reçois », les coordinateurs du QM ont invité Lucienne Erb, formatrice à la résolution non-violente des conflits.

L'hostilité est profondément inscrite dans la nature humaine, et en particulier elle se manifeste de façon récurrente chez des groupes hétérogènes tels que les familles du Quart Monde, recrues d'injustices subies souvent dès l'enfance. Un cours de 4 demi-journées a été mis sur pied par PBI, MIR et le CMLK à l'Association Quart Monde. Lucienne Erb a accepté de l'ani-

mer, sollicitée par une coordinatrice de l'Association qui avait connu d'autres cours dans le cadre du CMLK et qui voyait les nuages s'accumuler sur le petit groupe. Un nombre relativement réduit de personnes a participé avec ferveur à cette expérience, et une validation à la participation est prévue. Les échos de ce cheminement, non aisé, ont résonné dans le trimestriel « et nous ? » du QM où les participantes ont exprimé leur intérêt et leur satisfaction.

Lucienne a su d'emblée adapter ses techniques à son public, pas banal par sa spontanéité sans détours. Voilà

ce qu'elle nous a écrit en conclusion de son expérience : « Pour ma part, je célèbre ces moments passés ensemble où souvent l'émotion était si dense qu'elle pouvait se prendre. J'ai aussi beaucoup rigolé et partagé la joie. J'ai envie de finir en vous remerciant de votre authenticité...justement».

Avec la simplicité qui les caractérise, celles qui ont suivi le cours ont dit leur satisfaction en soulignant aussi le fait que « Madame Lucienne est venue de Genève jusqu'à Renens pour nous enseigner la non-violence ». Et encore, avec les remerciements, « Le cours m'a beaucoup apporté, j'en suis heureuse. » Plus en détail, la voix

d'une autre participante souligne sa difficulté de parler en JE. « C'est un gros investissement que de parler en JE et c'est toujours plus facile de dire ON. Si je parle en JE, je ne dis pas n'importe quoi, je réfléchis à ce

que je dis. Ce cours m'a permis de réaliser que je ne suis pas si incapable. J'ai pu participer activement. À travers cette participation active, j'ai pu avancer. » Pas facile pour le Quart Monde de se confronter à ses difficultés, apprendre à lire dans son cœur les violences qui l'habitent. Après



Pour la journée mondiale contre la misère, le 17 octobre 2003, l'Association des familles de l'Ouest lausannois a proposé plusieurs rencontres avec la population.

Association Quart Monde

Renseignements au
021/635.22.98
du mardi au vendredi 9-12h

La médiation : Essai de définition d'objet

La médiation, depuis quelques années, semble devenir un sujet à la mode : elle s'introduit dans un nombre important de domaines jusqu'alors réservés au droit et à la jurisprudence. Mais, cet élargissement de ses compétences, cette mise en évidence par la presse, favorisent-ils véritablement une meilleure compréhension de ce qu'est concrètement la médiation ?

Dans ce premier article d'une série (voir encadré), j'entends limiter mon propos à des considérations générales, et forcément succinctes, portant principalement sur un essai de définition de ce qu'est la média-

Quand la médiation fait parler d'elle !

Il y a peu, une annonce parue dans Terres Civiles a retenu mon attention : donner un peu de son temps pour collaborer à son élaboration. C'est dans ce contexte que, avec grand plaisir, j'ai accepté de prendre en main une série d'articles relatifs au thème de la médiation, l'une des propositions de la rédaction. N'étant pas médiateur moi-même, je souhaiterais vivement apporter la contribution non pas d'un spécialiste, mais d'un curieux toujours soucieux de partager avec toutes et tous ses réflexions, mais surtout ses découvertes.

La médiation mérite encore et toujours d'être mieux explicitée à qui ne connaît cette alternative non-violente que par ouï-dire et, j'ose imaginer, que les « vieux briscards » de la médiation ne se feront pas avarer de bons conseils envers moi ou que les lecteurs et lectrices sauront prendre leur plume pour s'adresser à la rédaction.

Ce premier article entend donner une définition générale de la médiation, partant de l'idée qu'il est nécessaire de rappeler certaines évidences. Par la suite, je traiterai d'approches plus spécifiques, abordant la médiation scolaire, la médiation familiale, etc... les problèmes de formation à la médiation, de son histoire, de ses valeurs, de ses enjeux.

J.G.

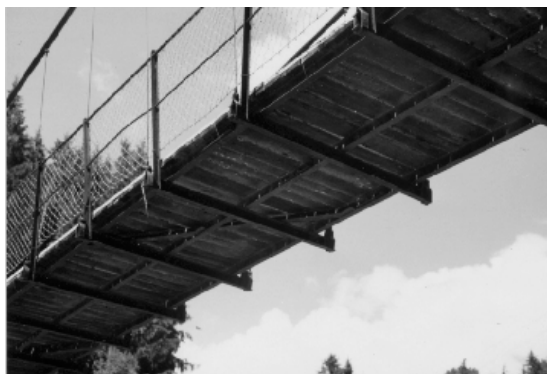
tion, et sur une brève présentation du travail du médiateur. Car, si le mot même de médiation semble trouver facilement écho dans l'esprit d'un public toujours plus large, il semble bien que de nombreuses confusions demeurent.

À consultation d'un bon dictionnaire, il s'avère que le terme recouvre diverses assertions. Elle est premièrement définie comme une entremise destinée à concilier ou réconcilier des personnes ou des groupes ; secondement, elle désigne le fait de servir d'intermédiaire, ou ce qui sert d'intermédiaire. Cette première définition demeure malheureusement trop vague, car elle tend à assimiler la médiation à d'autres notions «sœurs», comme l'arbitrage, dont elle se rapproche, certes, mais se distingue également.

Caractéristiques principales de la médiation

Comme son nom l'indique, la médiation consiste en le travail de personnes se situant en tant qu'intermédiaires d'autres personnes divisées par un différend plus ou moins grave. Le travail des médiateurs consiste à réunir les protagonistes, pour les inciter à traiter leur conflit par la négociation, la discussion et le compromis plutôt que par l'usage de la violence.

La médiation nécessite donc un ou plusieurs médiateurs spécialement formés à cette technique, voire à une de ses sous-spécialités (médiation familiale, scolaire,



Comme son nom l'indique, le médiateur se pose en tant qu'intermédiaire entre deux personnes ou groupes, il "fait le pont". Ici, le pont Turrian, à Château-d'Oex, dernier pont suspendu construit en Suisse romande.

de voisinage, des conflits de travail, etc...). Elle nécessite également un minimum de bonne volonté de la part des adversaires. Souvent, pour des raisons alliant la psychologie, des motifs sociaux, raciaux, culturels, cer-

tains protagonistes ne peuvent envisager de renoncer à un conflit qui, d'une certaine manière, leur donne une raison d'être. Une médiation devient alors difficilement envisageable ; certains voient en cet état de fait, par ailleurs, l'une de ses principales faiblesses, tant il est vrai que le médiateur ne saurait s'autoriser à faire acte de violence ou de pouvoir.

Dans le cadre d'une médiation, chacun des adversaires part de ses propres valeurs, et est encouragé à le faire par le médiateur. Un processus de création d'un compromis nouveau, sans recours à une tradition quelconque ou à un consensus pré-établi s'élabore. La médiation le crée pas à pas. À chaque fois nouvelle, elle constitue par définition un mode de gestion alternatif des conflits.

Le travail du médiateur

À l'inverse du juge, qui se réfère à la loi, ou de l'arbitre, qui fait référence à la tradition ou à l'usage, le médiateur travaille «à mains nues». Sa tâche première consiste à permettre de reprendre le dialogue là où le conflit l'interrompt. Il tente, premièrement, de rétablir un minima de confiance entre les adversaires, afin qu'ils compren-

L'Inde, source d'inspiration à la non-violence

Quels sont les aspects de l'Inde pouvant nous relier aux objectifs du CMLK ? Pour tenter d'y amener quelques réponses, une nouvelle série d'articles, dont les sujets sont fortement imbriqués, vous est proposée. Le premier volet suit Gandhi dans sa préoccupation constante de la diététique. Deux autres volets « la pratique et la philosophie du yoga » et « l'Ayurveda, médecine traditionnelle de l'Inde » paraîtront dans les prochains numéros de Terres Civiles.

La recherche de la Vérité passe en Inde, par différentes voies. Cette recherche est en lien étroit avec l'éthique qui est nécessairement non-violente et l'un des aspects que nous abordons ici en est un des éléments constitutifs. Avant de nous questionner sur la diététique de Gandhi et de mieux comprendre sa trajectoire, voici quelques principes fondamentaux de ce père de la non-violence.



De la rencontre de Gandhi...

La richesse de la culture indienne éveille aujourd'hui encore une certaine fascination en Occident. Ce pays possède une histoire et une culture d'une richesse inépuisable. Il nous reste, à nous Européens, certainement encore beaucoup à découvrir. C'est avec humilité que nous pouvons aborder ses philosophies complexes, au travers d'un long chemin de prospection vers l'intérieur, que nous pouvons tenter d'y trouver quelques réponses. Ce pays aux mille religions, aux multiples visages, a engendré au moins deux des figures les plus marquantes de l'histoire de l'humanité, Bouddha et Gandhi.

Gandhi a fondé petit à petit son système philosophique, tant ontologique qu'éthique et politique, au sein de ce terreau culturel. Cette quête incessante et sans relâche de la Vérité n'est pas sans faire penser aux yogis, aux ascètes et gourous

qui traversent cette contrée depuis plusieurs millénaires. Le but de leur recherche est l'Unité, qui donne accès à l'illumination et à la Vérité. Cette recherche conjugée avec des expériences de vie ont amené Gandhi à agir et à penser le satyagraha. Au cours de cette initiation, tous les éléments qui constituent la vie sont pris en compte. « Il nous faudra donc suivre le difficile chemin de notre expérience personnelle, produire nos réactions, assimiler nos souffrances et nos réalisations. C'est alors seulement que la vérité que nous portons au jour deviendra notre chair et notre sang [...] »¹. La philosophie n'est pas qu'une pensée pure, elle est un mode de vie, une expérience quotidienne de confrontation à la réalité.

Dans la pratique, l'ahimsa y joue une place centrale. Elle est une base fondamentale dans la relation que l'homme a avec son prochain et son environnement. « Ahimsa

est un substantif féminin signifiant : non-violence, abstention du mal, non-nuisance, innocence, respect de la vie. »² Ce respect est absolu et comprend toute vie. Les animaux et les plantes en font partie à des degrés divers. « L'ahimsa, « non-violence, fait de ne pas tuer », est [...] le premier pas vers la maîtrise de soi par laquelle les grands yogis se sont haussés hors du domaine de l'action humaine normale. »³ Cette volonté de ne pas nuire traverse toute l'Inde religieuse et philosophique.

... à sa préoccupation de la diététique

Le végétarisme est enraciné depuis plusieurs milliers d'années en Inde. Le Gujarat, état dans lequel naît et grandit le jeune Mohandas Karamchad Gandhi, est selon ses propres termes le pays dans lequel l'enracinement du « végétarisme apparaît nul part ailleurs avec autant de force »⁴ Très tôt conscient de la domination anglaise ressentie comme une injustice, le jeune Gandhi se laissa influencer par l'un de ses camarades. Ce dernier réussit à le convaincre que les Anglais pouvaient dominer les Indiens grâce à leur régime carné. « Voyez l'Anglais comme il est fort | Et asservit l'Indien chétif : | S'il n'était pas grand carnivore | Il n'aurait pas tant de bonheur. »⁵ L'envie de réforme de la part de Gandhi a été plus forte. Et c'est en cachette que les deux compères goûtèrent ensemble à l'interdit. Gandhi y renonça au bout d'un an et d'une demi-douzaine de fois par loyauté envers sa famille, de la tradition Vichnouïte de laquelle il était issu. Il est intéressant de noter que les représentations

« Le contrôle du palais s'inscrit en tête des principes essentiels d'observance. », Gandhi

Deux cultures, deux langues, une compréhension

En Macédoine, dans le jardin d'enfant bilingue „Mozaik», des enfants apprennent l'albanais et le macédonien afin de s'initier à leur propre culture et à celle des autres. C'est ainsi que s'esquisse un développement dans le sens d'une cohabitation pacifique. La direction du développement et de la coopération DDC est à l'initiative du projet.

Dans les années nonante, alors que les tensions montaient entre MacédonienNES et AlbanaisES de Macédoine, la DDC (Direction du développement et de la coopération) initiait de concert avec l'organisation états-unienne «Search for Common Ground» le projet Mozaik: un modèle de jardin d'enfants bilingue. Ce faisant, elles voulaient investir durablement par le système éducatif dans une coopération pacifique des jeunes générations en Macédoine. Le projet est supervisé par «Search for Common Ground» Macédoine. L'organisation étudie les possibilités d'utiliser des éléments du projet des jardins d'enfants dans les écoles nationales.

Le jardin d'enfants „Mozaik»

Les premiers jardins d'enfants „Mozaik» se sont développés en 1997/98; depuis il y en a cinq. Ils se trouvent dans les mêmes murs que les jardins d'enfants de l'État, mais ces garderies se distinguent essentiellement par les trois points suivants:

- Des classes d'âges mélangées avec des enfants de quatre à sept ans, de manière à ce qu'ils puissent davantage apprendre les uns des autres.
- Des groupes ethniques bilingues mélangés (macédonien/albanais), avec un effectif de personnel doublé.
- Les enseignantEs sont forméEs en pédagogie pour enfants, communication et résolution des conflits.

Enseigner dans deux langues, paraphraser

Généralement, dans une classe Mozaik, la moitié des enfants parle macédonien et l'autre moitié parle albanais. Les quatre enseignantEs, qui travaillent par roulement, sont deux par deux de langue maternelle macédonienne ou albanaise. Une méthode a été élaborée afin que les deux langues se retrouvent de manière égale: la paraphrase.

Deux enseignantEs avec les langues maternelles respectives donnent le cours ensemble et en même temps. Par exemple, lorsqu'elles racontent une histoire, l'Albanaise commence dans sa langue, puis la Macédonienne résume ce que sa collègue a raconté en albanais, et elle continue en macédonien. Cette dernière partie n'est que résumée par l'albanaise qui poursuit en albanais. Les langues s'enchaînent - il ne faut pas qu'il y ait de langue principale et de langue secondaire. Par contre, on sait toujours quelle langue est parlée par quelle jardinière d'enfants.

- La classe entière est sans cesse invitée dans la maison d'un enfant pour découvrir des spécialités et des modes de vie différents.
- Les anniversaires sont fêtés, l'enfant concerné est au centre et il peut prendre avec lui ses parents, ses frères et soeurs et sa parenté.
- Comme c'est souvent le cas en Macédoine, les parents sont invités une fois par mois à une rencontre durant laquelle ils peuvent discuter de sujets d'actualité et recevoir des informations sur le concept de Mozaik.



Un projet de Search for Common Ground in Macedonia

Des cultures se rencontrent

Le bilinguisme est un moyen de parvenir à réunir les différentes cultures. On ne s'attend pas à ce que les enfants maîtrisent les deux langues, cependant avec le temps ils apprendront tous l'essentiel (ou même plus) de l'autre langue. En principe, les jardinières d'enfants reprennent toujours le sujet des cultures desquelles les enfants sont issus. Ils doivent prendre conscience, apprendre à connaître leur propre culture et celle des autres et laisser tomber les préjugés. Les contacts mixtes ont aussi lieu entre les adultes à travers le travail de parents. Par exemple:

- On discute des fêtes importantes et des coutumes et on les fête ensemble.

Une pédagogie autour des enfants

Le concept des jardins d'enfants Mozaik part du principe que chaque enfant a sa propre personnalité. Il en résulte les dominantes suivantes pour l'enseignement:

- Renforcer l'individu: pas uniquement l'identité culturelle, la personnalité doit aussi être renforcée, de manière à rendre possible une coexistence et une vie commune.
- Quand un enfant veut dire quelque chose, il est écouté, non pas interrompu ou rejeté.
- Les intérêts personnels sont encouragés.
- Les émotions peuvent s'exprimer. Les enfants doivent apprendre à les saisir.

- Apprendre par le jeu: Les enfants se familiarisent aux sujets de manière ludique et ils les approfondissent à travers le jeu.
- Prendre en compte le développement: Les enseignantEs observent les enfants, fixent leurs progrès et les soutiennent en conséquent.

Modèle constructif de résolution des conflits

On tire principalement profit des conflits entre les enfants. Par l'intermédiaire des enseignantEs, les personnes concernées doivent trouver des moyens de résoudre leur conflit. La médiatrice ou le médiateur - bilingue si nécessaire - prend les enfants à part. Celui ou celle qui veut assister est bienvenuE. On traite toujours les conflits selon le même schéma:

1. Écouter le problème: Les enfants concernés ont la possibilité de décrire le conflit selon leur point de vue, par exemple, lorsqu'ils se battent pour une balle. Ils ont droit à toute l'attention (pas de commentaire, ni d'interruption). Ils doivent aussi faire savoir comment ils se sentent avec cela.
2. Mettre au point les intérêts: En posant des questions et en reformulant ce qui a été dit de manière ciblée, la médiatrice essaie de trouver avec les enfants quels sont les intérêts en commun (dans l'exemple, le ballon). Elle essaie de comprendre quel but ils poursuivent (s'imposer, exercer un pouvoir, gagner de l'affection). Les enfants doivent se demander quelles sont les conséquences du conflit s'il continue; pourquoi l'autre ne veut pas la même chose; et comment il ou elle se sentirait dans la situation de l'autre. Une fois qu'on a clarifié ce qu'il y a de commun et ce qui différencie les intérêts, on cherche des solutions.
3. Brainstorming: Le but est de parvenir à une situation gagnant-gagnant. Les enfants doivent apporter des propositions telles que les deux parties puissent satisfaire leurs intérêts. Toutes les propositions sont notées avec des symboles pour qu'elles restent visibles.
4. Débattre des idées et analyser: On teste si les propositions sont «Tschip» (+) ou «Tschop» (-). La question clé est : Cette idée est elle satisfaisante pour les deux parties ? Si non, alors, elle est éliminée.

Ensuite, les deux essaient de se mettre d'accord sur une proposition. Une fois l'arrangement trouvé, la médiatrice demande encore si les enfants le considèrent comme correct et aussi s'ils veulent et peuvent le respecter.

5. Éluclaidation: Pour terminer, la médiatrice vérifie que tout est clair et compris de la même manière par tout le monde. Elle met au point des détails : comme quand, quoi, qui, combien de temps, pourquoi, où, comment ? La question de savoir si tout le monde a le sentiment que le problème est résolu est d'une grande importance. Sinon ça recommence toujours à nouveau.

Jusqu'à maintenant, le concept de Mozaik ne fonctionne qu'au niveau du jardin d'enfants. Mais il existe des projets séparés sur la gestion et la prévention des conflits dans les écoles macédoniennes.

Daniela Erb, FriZ no 4/2003

Trad. Amélie Perroud

Daniela Erb est enseignante du primaire et vit depuis trois ans à Skopje, Macédoine. En 2002, elle a organisé sur mandat de la DDC un voyage d'études en Suisse avec les enseignantes de Mozaik.

REFERENCE :

<http://www.sfcg.org.mk>

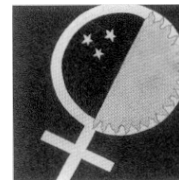
Recherchons

Une personne volontaire pour s'occuper de notre **fichier d'adresses**. Environ une demi-journée par semaine et pour une durée minimale d'un an. S'annoncer auprès de Sandrine Bavaud (021/661.24.34)
Très grand merci d'avance !

Actions

▼ La Veille des femmes

Chaque nuit, des milliers de femmes veillent dans notre pays : à titre privé, elles veillent leurs enfants, leurs proches. C'est une de leurs nombreuses tâches bé-



névoles et peu reconnues. Elles veillent aussi, à titre professionnel, les malades, les vieillards.

Depuis le 8 mars, des femmes veillent symboliquement devant le Palais fédéral, et ceci jusqu'en décembre 2004, à la date de la prochaine élection du Conseil fédéral.

Le stand de « La veille des femmes » a pour but d'assurer la pérennité et la médiatisation du mouvement. Il est aussi un lieu d'échange et de dialogue entre les femmes (et leurs organisations), le monde politique et la population.

Autour de cette présence permanente, toutes sortes d'actions sont, et peuvent être mises sur pied dans un esprit d'ouverture.

Pour assurer la veille, il suffit que deux femmes (au minimum) s'inscrivent comme responsables d'une journée (soit 24 heures) et l'organisent en toute liberté, à la seule condition de respecter l'esprit du mouvement et de défendre les thèmes de revendications choisis pour la journée du 8 mars : Non à la 11ème révision de l'AVS ; oui au congé maternité ; pour une nouvelle voix défendant les droits légitimes des femmes...

Information :

021/320.32.69 - www.laveilledesfemmes.ch

▼ Jeûne contre l'armement nucléaire

Avec le soutien du Bureau International pour la Paix, Michel Monod organise un jeûne du 6 au 9 août à Genève : pour dénoncer les nouvelles armes nucléaires envisagées par le gouvernement américain. Ce jeûne s'inscrit dans le cadre des manifestations mondiales commémorant la destruction de Hiroshima et de Nagasaki. D'autres actions parallèles sont prévues.

Information : Michel Monod, 56 av. du Lignon, 1219 Le Lignon - mmonod@genevalink.ch

Volontaire pour la paix en Colombie

Intro: Pendant huit mois l'an dernier, Manon Schick a fait partie des 40 volontaires des Brigades de Paix Internationales en Colombie. Son rôle était d'accompagner les ONG de défense des droits humains. Elle raconte une tranche de son expérience.

7 heures du matin: je frappe à la porte du bureau de Yolanda Becerra. Elle met ses lunettes et parcourt un communiqué tendu par l'une de ses collaboratrices. La présidente de l'Organisation Féminine Populaire (OFP) n'a guère besoin de lire le contenu pour savoir qu'il s'agit d'un nouveau tract contre le travail des ONG à Barrancabermeja, petite ville de 300'000 habitants située dans le département de Santander. En vrac, le pamphlet signé par les Autodéfenses unies de Colombie (groupe paramilitaire) accuse les organisations de défense des droits humains d'être «le bras politique de la subversion» et les porte-paroles des guérillas colombiennes.

Le ventilateur s'épuise au-dessus du bureau, le thermomètre semble bloqué sur 36°C. Yolanda Becerra me passe le communiqué. Ses mains ne tremblent pas, son regard reste ferme et direct: il en faudrait plus pour impressionner cette femme qui depuis plus d'une quinzaine d'années dirige la principale organisation féminine du pays. «L'OFP a reçu, depuis sa fondation il y a 31 ans, plus de 80 menaces», soupire-t-elle.

çait, en compagnie d'un volontaire de PBI et de Norvégiens venus voir un projet de construction de maisons qu'ils financent, a essuyé des tirs depuis la rive. Tous les occupants du bateau se sont couchés par



La présidente de l'OFP, Yolanda Becerra, est sans arrêt victime de menaces, malgré sa célébrité en Colombie.

Menaces et assassinats

En octobre dernier, une membre de base de l'organisation était assassinée par des paramilitaires présumés. En décembre, c'est le frère de l'une des directrices de l'OFP, dont la femme était enceinte de huit mois, qui était assassiné. Jacqueline Rojas avait déjà perdu son père et son mari, tous deux assassinés par des hommes armés non identifiés. On nage en pleine tragédie. Violence injustifiable et injustifiée. Yolanda Becerra, la présidente, ne compte quant à elle plus le nombre de fois où quelqu'un est venu l'avertir de sa mort prochaine ou d'une rumeur sur des paramilitaires envoyés tout droit de Medellín pour la réduire au silence. A la fin du mois de janvier, le bateau sur lequel elle se dépla-

terre et personne n'a heureusement été blessé. La police auprès de laquelle Yolanda Becerra est immédiatement allée déposer plainte a désigné comme responsable la délinquance commune. La présidente de l'OFP, elle, montre du doigt les paramilitaires, qui cherchent à l'intimider. Non, c'est décidé, elle ne se laissera pas décontenancer. Elle n'a qu'un mot à la bouche: résistance.

PBI comme protection

Résistance, c'est également le credo de dizaines d'hommes et de femmes qui se

consacrent à la défense des droits humains en Colombie. Beaucoup ont dû s'exiler, certains ont été assassinés, mais une grande partie d'entre eux est restée, avec la ferme intention de poursuivre leur objectif, dé-

fendre les droits humains dans un pays déchiré par une guerre meurtrière depuis plus de 40 ans. Il y a bientôt une dizaine d'années, quelques ONG qui ne croyaient pas à la sécurité offerte par des gardes du corps armés ont fait la demande d'un accompagnement international aux PBI (Brigades de Paix Internationales), de manière à tenter d'enrayer la vague d'assassinats. Et en 1994, PBI commençait son travail à Bogota, la capitale, et à Barrancabermeja, puis étendait son champ d'action à la région d'Uraba et finalement à la ville de Medellín.

Le principe d'action des PBI est simple: la présence de volontaires internationaux, non armés, aux côtés de défenseurs des droits humains colombiens élève le coût politique d'une agression et protège donc leur espace de travail. Et ça marche: grâce à la présence de quelque 40 personnes de toutes nationalités sur le terrain, les ONG colombiennes de défense des droits humains peuvent poursuivre leurs activités sans craindre à chaque instant pour leur sécurité. Pour garan-

tir son action, les PBI comptent sur un ample réseau d'appui en Europe et aux Etats-Unis et mène régulièrement des entretiens avec les autorités et les ambassades en Colombie.

Contrôle paramilitaire

Pendant huit mois, j'ai été l'une des huit volontaires internationaux de l'équipe des PBI à Barrancabermeja qui accompagnent régulièrement Yolanda Becerra, la présidente de l'OFP. J'ai également accompagné les coordinatrices de cette même organisation, ainsi que les membres d'une autre

ONG, CREDHOS, la Corporation régionale pour la Défense des droits humains. Présence dans leurs bureaux, accompagnement lors de déplacements dans les quartiers marginaux ou lors de voyages dans les autres villes du Magdalena Medio, réunions de toutes sortes... le travail est varié et chargé: les journées d'un défenseur des droits humains commencent tôt et finissent tard, alors forcément, celles de ses accompagnateurs internationaux suivent les mêmes horaires.

Barrancabermeja... Sans doute n'aurais-je jamais mis les pieds dans cette ville pétrolière si je ne m'étais pas engagée pour une mission avec les PBI. On dit que le soleil y est le plus impitoyable de toute la Colombie. Je peux en témoigner... Et comme le dénonce CREDHOS, toute la région est sous le contrôle des paramilitaires d'extrême-droite, qui imposent leur manuel de savoir-vivre dans les quartiers pauvres: interdiction de traîner dans les rues après 22 heures, de consommer de la drogue, de faire partie d'une ONG, etc. Ils sont devenus les nouvelles «autorités», celles auprès desquelles vont se plaindre un homme irrité par le bruit de son voisin ou une mère fâchée de voir son fils porter les cheveux longs. Les paramilitaires exécutent eux-mêmes la punition, qui va de tondre le gazon avec des ciseaux jusqu'à la peine de mort pour les «irré récupérables».

Oui, on aurait pu rêver d'un endroit plus agréable où passer une année... Mais permettre aux ONG locales de continuer leur travail dans cette ville, leur créer un «espace pour la paix» malgré le contexte très difficile, tel est le défi que se sont fixés les PBI et que j'ai contribué modestement à transformer d'espoir en réalité.

Manon Schick

RENSEIGNEMENTS :

Peace Brigades International
www.peacebrigades.ch/026 422 26 03
Pour soutenir le travail des volontaires sur le terrain: CCP 23-729-0.

Les ONG dans la cible du gouvernement colombien

Certaines organisations non gouvernementales de défense des droits humains seraient des « politicards au service du terrorisme, qui se cachent lâchement sous la bannière des droits humains ». Ces paroles sont celles du président colombien, Alvaro Uribe Velez, reproduites dans tous les médias colombiens lors de la journée nationale des droits humains en Colombie, le 9 septembre dernier. Inutile de dire que la réponse des ONG, tant nationales qu'internationales, ne s'est guère fait attendre : « Les défenseurs des droits humains colombiens ont gagné un grand respect au niveau international, pour leur engagement et leur courage dans le travail de terrain, et il est lamentable que le gouvernement lance une campagne qui les mette encore plus en danger », a répondu Amnesty International dans un communiqué.

Les ONG de défense des droits humains, tant colombiennes qu'internationales, sont depuis plusieurs mois la cible des autorités colombiennes et travaillent dans un climat de stigmatisations. En août dernier, la Communauté «Autodétermination, Vie et Dignité» de Cacarica (dans le département du Choco) a ainsi été désignée lors d'une conférence de presse comme un « camp de concentration » et a été victime de graves accusations, de même que l'ONG colombienne qui accompagne cette communauté, la Commission interecclésiale de Justice et Paix, ainsi que Peace Brigades International

et le HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), accusés par le Commandant des forces militaires colombiennes d'empêcher la libre circulation des membres de la communauté¹.

Ces accusations sont une violation de la directive présidentielle pour la protection des ONG colombiennes qui interdit à tout fonctionnaire de délégitimer ou de déprécier leur travail. De plus, Hina Jilani, représentante spéciale des Nations Unies pour les défenseurs des droits de l'homme, a écrit dans l'un de ses rapports sur la Colombie que « les procès légaux contre les défenseurs des droits humains sont une stratégie pour les réduire au silence ». Enfin, le nouveau statut anti-terroriste adopté par le Parlement colombien le 10 décembre dernier, ainsi que les négociations actuelles du gouvernement avec les groupes paramilitaires, font craindre aux ONG une recrudescence des attaques à leur égard. Certaines d'entre elles se sont en effet prononcées contre ces négociations, par refus de voir des crimes atroces tomber dans l'impunité. Dans ce contexte, les militants des organisations de défense des droits humains craignent plus que jamais pour leur sécurité.

MS

¹Memorandum de Peace Brigades International, 26 août 2003

Exposition

▼ Silence la violence !

Du 7 avril au 27 juin 2004 - Vallée de la Jeunesse - Lausanne

Une expo à visiter en famille ou avec son enseignant-e, pour des enfants de 5 à 12 ans.

Réalisée à l'initiative de la Fondation de France, par le Musée en Herbe de Paris, cette exposition sensibilise les enfants à la violence et aux alternatives non-violentes qui peuvent être utilisées pour régler les conflits, à travers un parcours humoristique et ludique.

Quatre contes d'animaux racontent des situations de disputes quotidiennes, chacun proposant trois issues au problème posé par l'histoire. Autour de ces contes, les enfants manipulent, jouent, écoutent et s'expriment.

Des animations (contes, conférences, spectacles, etc.) vont être proposées durant toute la durée de l'exposition.

Information :

Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CSAJ)
www.valleedelajeunesse.ch/ec

021/315.68.84

Dans le cadre de la campagne « L'éducation est l'affaire de tous ».

Un crime de guerre ou un acte de guerre ?

Après la capture du dictateur Saddam Hussein par la coalition qui a envahi l'Irak, il est probable que celui-ci sera jugé pour un certain nombre de crimes. Ce jugement servira certainement à justifier l'invasion d'un point de vue moral. Or il apparaît qu'au moins un crime dont on accuse généralement le dictateur de l'Irak n'en est très probablement pas un et ne saurait en aucun cas justifier moralement l'invasion. L'article qui suit est une lettre de lecteur parue dans le New York Times deux mois avant la guerre. Bien que cette lettre expose des faits, elle a été publiée sous la rubrique «opinion», ce qui en dit long sur la manière de traiter l'information à l'heure actuelle.

C'est sans surprise que l'on a vu le président Bush, en manque de preuve évidente d'un programme d'armement irakien, utiliser son discours sur l'état de l'Union pour remettre en avant l'argument moral en faveur d'une invasion de l'Irak. « Le dictateur qui rassemble les armes les plus dangereuses du monde les a déjà utilisées sur des villages entiers, laissant des milliers de ses concitoyens morts, aveugles ou défigurés ».

L'accusation que l'Irak a utilisé des armes chimiques contre ses citoyens est récurrente dans le débat. La preuve formelle la plus souvent mise en avant concerne le gazage de kurdes d'Irak dans la ville de Halabja en mars 1988, vers la fin des huit ans de guerre contre l'Iran. Le président Bush lui-même a cité le « gazage de son propre peuple » par l'Irak, spécifiquement à Halabja, comme une raison de renverser Saddam Hussein.

Mais la vérité est que tout ce que nous savons de manière certaine c'est que des kurdes ont été bombardés avec des gaz toxiques ce jour-là à Halabja. Nous ne pouvons affirmer que des armes chimiques irakiennes ont tué les kurdes. Et ce n'est pas la seule distorsion dans l'affaire de Halabja.

Je suis en bonne position pour le savoir car, en tant qu'analyste politique expert de la CIA pour l'Irak durant la guerre Iran-Irak, et en tant que professeur au « Army War College » de 1988 à 2000, j'avais accès à la plupart des informations confidentielles sur le Golfe Persique, qui passaient par Washington. De plus, j'ai dirigé en 1991 une enquête de l'armée sur la manière qu'auraient les Irakiens de mener une guerre contre les Etats-Unis; la version classifiée du rapport examine en détail l'affaire de Halabja.



Une fillette kurde fuyant le village kurde de Halabja après le bombardement de gaz chimiques par l'armée irakienne, en mars 1988

Voici ce qu'on sait sans aucun doute sur le gazage de Halabja. Il se passa au cours d'une bataille entre les Irakiens et les Iraniens. L'Irak utilisa des armes chimiques pour essayer de tuer des Iraniens qui avaient pris le village, qui est au nord de l'Irak, pas loin de la frontière iranienne. Les civils irakiens qui sont morts ont eu le malheur d'être pris dans cet échange. Mais ils n'étaient pas la cible principale.

Et l'histoire s'obscurcit encore : immédiatement après la bataille, l'agence de renseignement de la défense états-unienne (DIA) a enquêté et produit un rapport classifié, qu'elle a fait circuler dans la communauté du renseignement en tant que « à savoir ». Cette étude soutient que c'était du gaz iranien qui a tué les kurdes et non du gaz irakien.

L'agence a trouvé que chaque partie avait utilisé des gaz contre l'autre dans la bataille autour de Halabja. L'état des corps des victimes kurdes indiqua cependant qu'ils avaient été tués par un agent sanguin

(«blood agent») - c'est-à-dire un gaz à base de cyanure - que l'Iran est connu pour utiliser. Les Irakiens, dont on pense qu'ils ont utilisé du gaz moutarde dans la bataille, ne sont pas connus pour avoir possédé des agents sanguins à cette époque.

Ces faits sont depuis longtemps dans le domaine public mais, extraordinairement, bien que l'affaire de Halabja soit souvent citée, ils sont rarement mentionnés. Un article très discuté dans le New Yorker en mars dernier ne faisait pas référence au rapport de la DIA ni ne considérait que du gaz iranien ait pu tuer les Kurdes. Les rares fois où le rapport est mis en avant, il y a habituellement des spéculations, sans preuve, disant qu'il a été biaisé par le favoritisme politique des Etats-Unis pour l'Irak dans sa guerre contre l'Iran.

Je ne cherche pas à réhabiliter le personnage de Saddam Hussein. Il a beaucoup à se reprocher dans le domaine de la violation des droits humains. Mais l'accuser de

gazer son propre peuple à Halabja, en tant qu'acte de génocide, n'est pas correct car, aussi loin que vont nos informations, tous les cas d'utilisation de gaz impliquaient des batailles. C'étaient des tragédies de guerre. Il pourrait y avoir des justifications pour envahir l'Irak, mais Halabja n'en est pas une.

En fait, ceux qui ont réellement le sentiment que le désastre d'Halabja a une relation avec ce qui se passe aujourd'hui devraient considérer une autre question. Pourquoi les Iraniens voulaient-ils tant prendre ce village ? En y regardant de plus près on met en lumière ce qui motive les E-U à envahir l'Irak.

On nous rappelle tout le temps que l'Irak a probablement les réserves de pétrole les plus importantes de la planète. Mais d'un point de vue régional, et peut-être même géopolitique, il pourrait être plus intéressant que l'Irak possède les cours d'eau les plus importants du Moyen-Orient. En plus du Tigre et de l'Euphrate, il y a le Grand Zab et le Petit Zab dans le nord du pays. Déjà au VI^e siècle, l'Irak était couvert d'ouvrages d'irrigation et était le grenier de la région.

Avant la guerre du Golfe, l'Irak avait construit un impressionnant système de barrages et de contrôle des rivières, le plus grand barrage étant celui de Darbandikhan, dans la partie kurde. Et c'est précisément le contrôle de ce barrage que les Iraniens visaient en attaquant Halabja. Dans les années 90, il y a eu beaucoup de discussions au sujet de la construction d'un «Pipeline de la paix» qui mènerait les eaux du Tigre et de l'Euphrate vers le sud, dans les Etats assoiffés du Golf et, par extension, vers Israël. Aucun progrès n'a été réalisé dans ce sens, essentiellement à cause de l'intransigeance de l'Irak. Avec l'Irak en mains états-uniennes, tout pourrait bien sûr changer.

Les Etats-Unis pourraient changer le destin du Moyen-orient d'une manière qui ne pourrait être remise en cause pour des décennies - non seulement en contrôlant le pétrole irakien mais en contrôlant son eau. Même si les E-U n'occupaient pas l'Irak, une fois le parti Baas de M. Hussein écarté du pouvoir, de nombreuses opportunités lucratives s'ouvriraient pour les entreprises états-uniennes.

Tout ce qu'il faut pour nous faire entrer en guerre, c'est une raison claire d'agir, une raison qui serait généralement persuasive. Mais les efforts pour lier les Irakiens directement à Ousaman Ben Laden n'ont pas été concluants. L'assertion que l'Irak menace ses voisins a également échoué à créer une certaine détermination; dans leur état actuel, dû aux sanctions de l'ONU, les forces conventionnelles de l'Irak ne menacent personne.

Peut-être que l'argument le plus fort qu'il reste pour nous mener à la guerre rapidement est que Saddam Hussein a commis des atrocités contre son peuple. Et l'argument le plus dramatique repose sur les accusations au sujet d'Halabja.

Avant que nous n'entrions en guerre sur la base de Halabja, l'administration doit au peuple états-unien un exposé complet des faits. Et si elle a d'autres exemples de gazage des Kurdes par Saddam Hussein, elle doit montrer que ces derniers n'étaient pas des guérilleros pro-iraniens qui sont morts en combattant aux côtés des Gardiens de la révolution iraniens. Jusqu'à ce que Washington nous donne des preuves des atrocités supposées de Saddam Hussein, pourquoi on s'en prendrait à l'Irak sur la base des droits humains alors qu'il y a tant de régimes répressifs soutenus par Washington ?

*Stephen C. Pelletiere,
The New York Times, 31 janvier 2003
Trad. Gilles Falquet*

REFERENCES

Stephen C. Pelletiere est l'auteur de «Iraq and the International Oil System: Why America Went to War in the Persian Gulf.»

L'article original :

<http://www.mtholyoke.edu/acad/intrel/bush/gas.htm>

Defense Intelligence Agency : www.dia.mil

L'illustration est tirée du site Internet

<http://www.idf.il/iraq/french>

Soutiens

▼ Adoptez un refuznik !

Nombreuses sont les Israéliennes, nombreux sont les Israéliens qui refusent de servir dans les Territoires occupés. Pour soutenir ces refuzniks emprisonnés, l'association Yesh Gvul ("Il y a une limite") vous propose de leur écrire des lettres personnalisées et d'envoyer des modèles de protestation auprès des autorités israéliennes...

Yesh Gvul ("Il y a une limite") est une organisation passifiste appliquant, dans un contexte militaire, les principes de désobéissance civile, tels qu'appliqués par Ghandi et Martin Luther King. Leur slogan "Nous ne tirons pas, nous ne crions pas, nous ne servons pas dans les Territoires occupés !" est à considérer comme une clé non-violente de la résolution du conflit Israël-Palestine.

Renseignements : Yesh Gvul, PO Box 6953, West Jerusalem 91068, Israël. Tel. 00972/26/250.271 - Fax 0972/26/434.171 - yesh_gvul@hotmail.co.il.

▼ Un geste des paroisses de la région de Saint-Maurice/Bex

Les paroisses catholiques et protestantes de la région de Saint-Maurice/Bex ont choisi de verser, au CMLK, leur quête du service oecuménique du 25 janvier, qui clôturait la semaine de l'Unité des chrétiens. Une semaine de prière annuelle et internationale pour la réconciliation des religions et dont le thème portait, cette année, sur la parole de Jésus "Je vous donne la paix".

Un grand merci à ses paroissiens et paroissiennes pour cet encouragement, pour ce geste précieux et inattendu !



Quand l'armée cherche à se convaincre de son utilité au détriment du service civil

Regard d'un membre du CMLK convaincu par le service civil et qui, malgré tout, a dû répondre à un ordre de marche pour une journée d'information.



le MUR, dessin de Yannick Joly

« La fin de la Guerre froide n'a pas fait définitivement disparaître les menaces, les dangers ni les risques. Nous en étions déjà conscients bien avant les événements du 11 septembre 2001, qui nous ont confortés dans cette conviction. (...) Les conflits armés restent une réalité, même en Europe, et nous devons constater qu'il existe des groupements terroristes toujours plus aptes et plus disposés à recourir à des moyens militaires. (...) Notre armée est l'instrument principal avec lequel nous pouvons répondre à l'usage de la force militaire. »¹

Ces paroles de Samuel Schmidt, conseiller fédéral, en préface de la brochure envoyée avec l'ordre de marche pour la journée d'information, laissaient entrevoir les principaux arguments destinés à légitimer l'existence de l'armée en tant qu'institution suisse, et à expliquer à tous les natifs de 1985 la raison de leur recrutement.

Assez désappointé, je suis assis au fond de la salle du Centre sportif de Couvet (NE), j'attends le début de la séance. Puis, soudain, un représentant de l'armée, habillé en civil apparaît. Après une brève présentation du déroulement de la journée, il nous apprend que chaque Suisse est astreint au service militaire, selon la Constitution fédérale qui stipule l'« obligation de servir ». Le monsieur insiste bien sur le fait qu'il n'existe aucune manière d'échapper à cette obligation. Même en cas d'inaptitude, le conscrit sera amené à payer, ou à effectuer des jours de protection civile. Ce n'est qu'à demi-mot que l'on apprend que « quelques-uns d'entre-vous » feront un service civil. Cette référence aux quelques « marginaux » qui ont décidé d'être contre tout semble présupposer que l'alternative au service militaire est réservée aux contestataires, et ainsi dissuader les autres de s'engager dans cette voie.

Contre qui ? Pour quoi ?

Parmi les arguments justifiant l'armée, un graphique projeté au rétroprojecteur est des plus convaincants : il représente, sur l'axe « x », la probabilité d'un événement et sur l'axe « y » sa dangerosité en termes de dégâts humains et matériels. Une guerre, si elle est peu probable, est tout en haut de l'axe « y », de même que le terrorisme, ou les troubles internes au pays. Ensuite viennent les catastrophes naturelles, plus probables mais moins destructrices. On comprend ainsi que les nombreuses menaces imminentes qui guettent la Suisse concernent chacun d'entre nous de manière permanente. En outre, dans la liste des rôles de l'armée, le « maintien de la paix » est mentionné. Cette justification, un « classique » de l'argumentation militariste, laisse un goût amer à l'heure des guerres préventives et libératrices, de la « guerre permanente ».

Ces paroles reflètent la pénurie d'arguments rationnels lorsque l'armée suisse doit justifier son existence. Ainsi, elle utilise des références « pseudo scientifiques » pour fonder son discours, et prouver la nécessité d'une défense nationale. Mais sa raison d'être se fonde plus facilement sur des sentiments ou des peurs irréflechis, et c'est pourquoi la « pensée » militariste peine à être cohérente. La notion de défense, contre une sorte de nébuleuse ennemie, n'est par exemple jamais clairement explicitée : contre qui, contre quoi, de quelle manière et dans quel but devons-nous nous défendre ?

La seconde partie de la journée se déroule en petits groupes, et le ton y est différent. Un jeune gradé nous assure ne pas être là pour vendre l'armée mais pour discuter avec nous des possibilités qu'elle nous offre... on pourrait presque y croire ! D'ailleurs, nous pourrions à la fin de la journée y exprimer nos critiques envers cette journée de manière libre... Quelle ouverture d'esprit !

Mon ressenti de cette journée est assez mitigé : si elle m'a conforté, par son incohérence, dans mes convictions antimilitaristes et a confirmé mon envie d'effectuer un service civil, elle adopte un discours qui peut plaire à certains. De plus, un jeune qui n'est pas informé par d'autres sources des alternatives qui existent ne peut y recevoir des renseignements suffisants concernant le service civil. C'est pourquoi la meilleure manière de contrer le militarisme est peut-être de faire connaître au plus grand nombre les autres formes de « devoir » possibles.

Yannick Joly

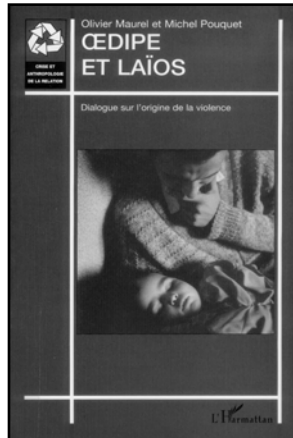
NOTE :

¹ Tiré de la brochure « Participer », éditée par le DDPS

Nos sélections

▼ Œdipe et Laïos : Dialogue sur l'origine de la violence

Olivier Maurel et Michel Pouquet, Ed. L'Harmattan, 2003, 162 p. (Cote 150.195 MAU)



Correspondance entre un psychiatre et un professeur de lettres. Pour l'un, l'être humain est « naturellement violent » (ce sont les pulsions de l'enfant Œdipe), pour l'autre il est animé d'une énergie qui « le pousse à vivre » (sa violence sera alors le reflet de la violence éducative qu'il a subie de Laïos, le père).

Les points d'entente et de désaccord se clarifient peu à peu, difficilement, tant les approches des auteurs sont différentes. Deux mondes avec leurs vocabulaires, leurs cultures, leurs hypothèses. Les questions provoquent des « réponses » sur des plans différents. On se croise, on se provoque poliment, on se mesure, on argumente.

Si l'authenticité des deux auteurs ne fait pas de doute, le lecteur ne peut pas rester indifférent. Certains propos le feront bondir ! L'effort consiste à rester dans une attitude ouverte, tentant de comprendre comment une même réalité peut être exprimée et expliquée avec de telles différences. (Autres livres d'Olivier Maurel en bibliothèque : *La Fessée* cote 370.19 MAU et *La non-violence active* cote 322.6 MAU).

▼ La voie de la simplicité : Pour soi et la planète

Mark A. Burch, Ecosociété, 2003, 237 p. (Cote 170 BUR)



L'auteur est professeur universitaire aux Etats-Unis, son livre a été publié en français au Canada. Le livre aborde les multiples aspects de la *simplicité volontaire*, expression inventée par Richard Gregg, un disciple de Gandhi. *La simplicité volontaire est un mouvement social, une ouverture spirituelle, une esthétique, une façon d'assurer son existence, mais ce n'est pas un style de vie. Une grande diversité de gens la pratiquent sans même lui donner un nom.* Les précurseurs célèbres sont cités et l'auteur donne une place importante à l'histoire de ce mouvement. Il prend la plume cependant surtout pour ceux qui ont fait ce choix, *mais n'écriront jamais le moindre mot sur le sujet.*

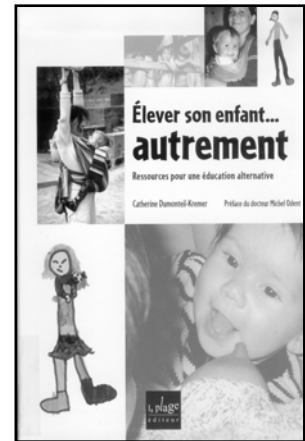
La simplicité n'est pas un but, mais un moyen ; elle n'est pas une croyance ni une destination mais une pratique et un véhicule. Sa valeur réside dans ce qu'elle nous aide à trouver : temps, paix, solitude, grâce, attention, justice, viabilité écologique, équité, sobriété, silence, gratitude, générosité, interdépendance, intuition spirituelle, humilité. Le temps et l'argent, le travail et l'économie sont les principaux thèmes de la troisième partie, qui concerne la mise en pratique.

A n'en pas douter, il s'agit là d'un guide pratique pour la non-violence appliquée à notre vie de tous les jours.

Michel Mégard

▼ Elever son enfant... autrement

Ressources pour une éducation alternative Catherine Dumonteil-Kremer, Editions La Plage, 2003, 323 p. (Cote 370 DUM)

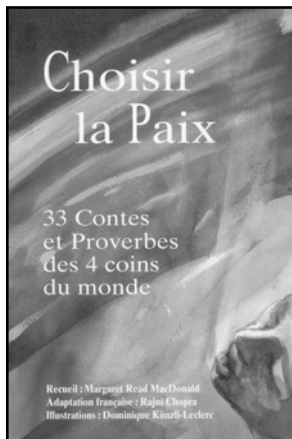


Grossesse, sommeil, apprentissages, mais aussi enfants différents, familles recomposées, l'ouvrage est impressionnant par le nombre de sujets qu'il aborde mais on s'y sent vite à l'aise: pages aérées, textes courts, encadrés pour les témoignages, les avis de spécialistes, les références utiles. Un chapitre intitulé «Discipline aimante» est consacré à l'éducation non-violente. En réalité tous les sujets abordés parlent de respect, de confiance, d'attention à l'autre, d'émotions partagées. Le but de l'auteure est de soutenir les parents dans leur «parentage». Elle le fait avec l'ouverture et le réalisme, parfois l'humour, que lui donne son expérience de mère et de consultante familiale. On peut ne pas adhérer à tous ses points de vue mais la chaleur de ses propos est convaincante, sécurisante. Elle fait partie de ces «parents pionniers» dont elle dit: «Nous sommes, je crois, une génération charnière, celle qui essaie de dire non à la violence éducative, celle qui veut rompre le cercle vicieux mais qui n'a pas d'emblée les outils affectifs et techniques pour y parvenir. C'est pour nous que le travail sera le plus rude. mais nous pouvons nous féliciter de faire tous ces efforts sur nous-mêmes pour bâtir une société plus humaine.» (p. 228)

▼ Choisir la paix

33 contes et proverbes des 4 coins du monde

GRAD, 2003, 127 p. (Cote 808.8 CHO)



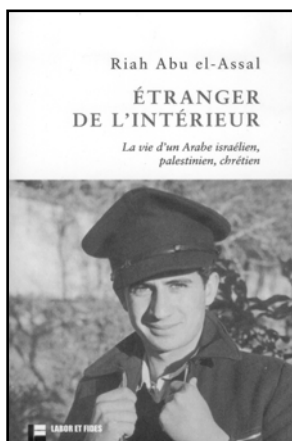
Pour celles et ceux qui animent, content ou racontent, voilà un riche matériau soigneusement choisi pour parler, par exemple, du respect, de la peur, de l'entraide, de la colère. Selon ce qu'ils illustrent, contes et proverbes sont classés dans «les chemins qui mènent à la guerre» ou «les chemins qui mènent à la paix».

C'est le GRAD qui nous offre l'adaptation française de ce recueil de Margaret Read MacDonald qui a puisé dans les traditions les plus diverses: Birmanie, Russie, Pays de Galles, Amérindiens, etc.

▼ Etranger de l'intérieur

La vie d'un Arabe israélien, palestinien, chrétien

Riah Abu el-Assal, Labor et Fides, 2003, 295 p. (Cote 920 ABU ABU)



Né dans une famille chrétienne de Nazareth, l'auteur a vécu l'exil au Liban puis le retour dans sa ville natale, désormais sur territoire israélien. Il y devient diacre, puis prêtre de la communauté anglicane. En 1988 il est ordonné évêque du diocèse de Jérusalem*. Son récit traverse toute l'histoire de l'Etat d'Israël. C'est le récit de son engagement de citoyen israélien chrétien et de sa lutte quotidienne et courageuse pour la dignité des siens: Palestiniens devenus citoyens israéliens, Palestiniens des Territoires occupés, minorités chrétiennes d'Orient.

* Fondé en 1841 ce diocèse anglican a eu pour deuxième évêque le missionnaire Samuel Gobat. Le récit de sa vie exemplaire a bercé l'enfance de son lointain cousin, le prix Nobel de la Paix Albert Gobat!

▼ Côte à côte ou face à face

Israéliens et Palestiniens: 50 ans de photographies

Jean Mohr, Labor et Fides, 2003, 100 p. (Cote 956.04 MOH)



Autre témoignage des instants du quotidien en Palestine et en Israël, ces images sensibles du photographe genevois Jean Mohr qui a été délégué du CICR au Proche-Orient et y est retourné plusieurs fois. «...j'essaie de saisir ce qui se passe avant l'explosion du conflit (...). Ou après la crise, une fois que les choses se sont calmées et que certains médias ne s'intéressent plus ou presque plus au problème. Cela explique peut-être en partie l'aspect apaisant de mes images.» (p. 13) Cet al-

bum accompagnait une exposition du même titre qui a eu lieu fin 2003 au Musée de la Croix-Rouge à Genève.

Jeanne Golay

Nous avons reçu

▼ *Du salon à l'usine : Vingt portraits de femmes : Un autre regard sur l'histoire du canton de Vaud*, Corinne Dallera et Nadia Lamamra, ADF - CLAFV - Fondation Ouverture, 2003, 327 p. (Cote 949.4 DAL) - Dont Hélène Monastier

▼ *Préceptes de paix des prix Nobel*, Bernard Baudoin ; préf. Elie Wiesel, Presses du Châtelet, 2003, 165 p. (Cote 170 BAU)

▼ *Maintien de la paix et diplomatie coercitive : L'organisation des Nations Unies à l'épreuve des conflits de l'après-guerre froide*, Michel Liégeois ; préf. général Jean Cot, E. Bruylant, 2003, 236 p. (Cote 341.73 LIE)

▼ *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, Sous la direction de Stéphane Courtois, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 341 p. (Cote 190 COU) - Philosophie morale, philosophie du droit et philosophie sociale et politique

▼ *Une autre manière d'être fort : Approche de la philosophie stratégique et éthique de la non-violence*, Guillaume Gamblin, 2002, 130 p. (Cote BR 1934) - Mémoire de philosophie

▼ *La réconciliation : Se réconcilier avec soi... et avec les autres*, Bernard Raquin, Jouvence, 2003, 95 p. (Cote 150.194 RAQ) - Exercices pratiques

▼ *La communication non violente au quotidien*, Marshall B. Rosenberg, Jouvence, 2003, 91 p. (Cote 301.632 ROS)

▼ *Eduquer sans punir : Apprendre l'auto-discipline aux enfants*, Dr Thomas Gordon, Ed. de l'Homme, 2003, 242 p. (Cote 370 GOR)

- * Catalogue consultable sur le web
- * Inscription aux listes de nouveautés www.cmlk.ch
- * Réponses à vos questions documentation@cmlk.ch

▼ *Arc-en-ciel fait la paix*, textes et ill. de Marcus Pfister, Ed. Nord-Sud, 1998 (Cote 833 PFI)

▼ *La violence en direct*, Pierre Mezinski, De La Martinière Jeunesse, 2000, 105 p. (Cote 370.114 MEZ)

▼ *Journée mondiale de la Paix 2004 : Pas à pas = Schrittweise*, Ass. Village La Paix, 2003, 20 p. (Cote BR 1932)

▼ *Vademekum Waffenregister : Leitfaden zu einem schweizerischen Waffenregister, Kampagne gegen Kleinwaffen*, 2003, 23 p. (Cote BR 1933)

Revues

▼ *Aux sources de la philosophie : la non-violence*, Alternatives non violentes, n° 127, 2003, 67 p. (Cote 190 SOU) - Les approches de Eric Weil, René Girard, Emmanuel Levinas, Hannah Arendt, Jacques Maritain, Jean-Marie Muller.

▼ *Palestiniens et Israéliens : faire parler la non-violence*, Alternatives non violentes, n° 128-129, 2003, 129 p. (Cote 956.04 PAL)

▼ *Communiquer autrement : le choix des mots*, Non-violence actualité, 2003, 23 p. (Cote BR 1928)

Autres acquisitions

▼ *Stop ! Violence domestique*, Centre suisse de prévention de la criminalité, [2003], 23 p. (Cote BR 1927)

▼ *Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle*, Jacques Fortin, Hachette Livre, 2001, 144 p. (Cote 370.114 FOR)

▼ *La politesse à petits pas*, Sylvie Girardet ; ill. Fernando Puig Rosado, Actes Sud, 1998, 45 p. (Cote 370 GIR)

▼ *Apprenons à vivre ensemble : maternelle*, Jocelyne Richaud, Catherine Rouhier, Les éditions de la Cigale, 2002, 153 p. (Cote 370.114 RIC)

▼ *Le conte chaud et doux des chaudoudoux*, Claude Steiner ; adapt. François Paul-Cavallier, Interéditions, 1984, 28 p. (Cote 843 STE)

▼ *Qui a (encore) peur du service civil ? Le service civil suisse a 5 ans*, Conférence de presse des permanences de conseil pour

le service civil, Fribourg, 1er octobre 2001, 14 p. (Cote BR 1924a, en allemand BR 1924b)

Dons

▼ *Sur la route des émotions, au détour des livres...*, Manuela Rebetez, [chez l'auteur], 2000, 162 p. (Cote 155.4 REB) - Mémoire d'enseignement spécialisé

▼ *En colère... toujours !*, René Cruse, 1999, 26 p. (Cote BR 1926)

▼ *Une nouvelle figure de l'objecteur de conscience*, Christophe Joset, 2003, 78 p. (Cote BR 1923)

▼ *Institutes dealing with peace*, DAEE (?), 1977, 79 p. (Cote BR 1925)

▼ *Tools for anti-nuclear organizing in The Age of Terror*, War Resisters League, 2002?, 18 p. (Cote BR 1929)

▼ *Guns, Globalization, and Greed : A Guide to the New World Economy*, Ed. Christopher Ney, War Resisters League (WRL), 2001?, 101 p. (Cote BR 1930)

▼ *Non au racket !*, Christine Laouénan ; ill. Philippe Livache, De La Martinière Jeunesse, 2002, 104 p. (Cote 370.114 LAO)

La non-violence s'affiche

Un nouvel outil pédagogique à découvrir

8 affiches pédagogiques, accompagnées d'un livret pédagogique de 28 pages, pour aborder des thèmes précis : ♦ 7 attitudes face à la violence ♦ Face à la violence, le respect ♦ Comment te sens-tu ? ♦ Coopérer, ça enrichit la vie ! ♦ Pour apprendre à vivre ensemble... ♦ Que faire face au conflit ? ♦ J'apprends à être médiateur ♦ C'est pas juste !

Prix : 40 Euros - Prix port compris : 51 Euros. A commander auprès de l'éditeur : Non-violence Actualité, BP 241, F-45202 Montargis cedex.

Tél. 0033/2/38.93.62.22, nonviolence-actualite.org.

En prêt également au CMLK (Cote PO.2.NVA).



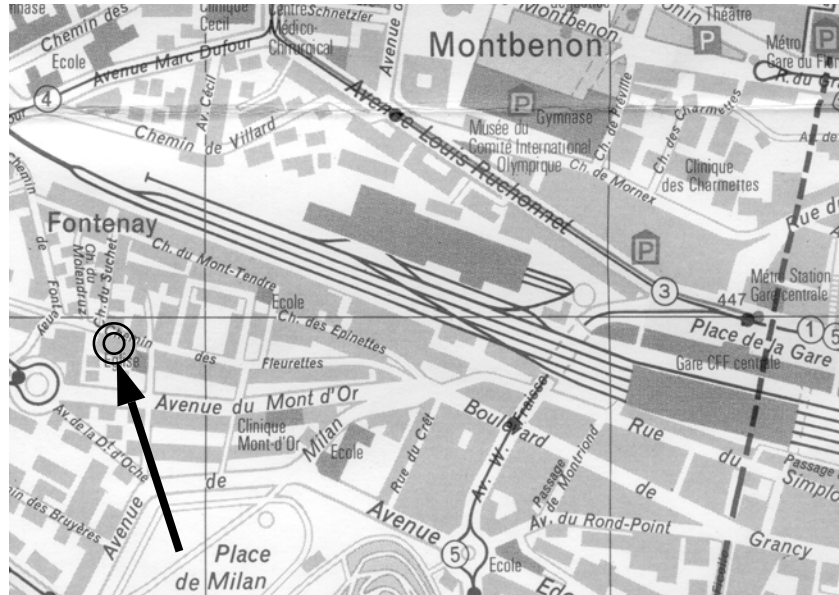
Pour ou contre un changement de nom du CMLK ?

Venez nombreuses et nombreux à la prochaine Assemblée générale

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 15 mai** de 10h00 à 12h30, dans les locaux de l'église des Fleurettes, ch. des Fleurettes 35 à Lausanne (10 min. de la gare). L'AG sera suivie d'un repas amical offert par le CMLK.

Ordre du jour

1. Acceptation des procès-verbaux des 14 juin et 30 octobre 2003 (peuvent être commandés au secrétariat)
2. Approbation des comptes 2003
3. Fixation des cotisations 2005
4. Election du nouveau comité
5. Changement de nom du CMLK ?
6. Divers



**Le nom
proposé
est :
Centre
pour l'action
non-violente***

* sous réserve d'une ultime réflexion du comité

COUPON-REPONSE POUR L'AG 2004

CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne

Nom, prénom :

Adresse exacte :

Tél. jour : soir :

E-mail :

☐ Je m'inscris / nous nous inscrivons à l'AG du 15 mai à 10h00.

☛ Nous serons personnes.

☐ Je partagerai / nous partagerons le repas avec vous.

☛ Nous serons personnes.

☐ Je suis dans l'impossibilité de participer à l'AG et vous prie de m'y excuser.

☐ Remarques :

.....
.....
.....
.....

Merci de nous retourner ce coupon-réponse !